



Déclaration à la presse

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-France) - Amnesty International -
Fédération internationale de l'ACAT (FIACAT)

Côte d'Ivoire : Mettre un terme à l'escalade de la violence verbale qui risque de provoquer des violences incontrôlables

25 novembre 2010

À l'approche du second tour de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, prévu dimanche 28 novembre 2010, l'ACAT-France, Amnesty International et la FIACAT appellent les deux candidats - le président sortant et candidat de la majorité présidentielle (LMP), Laurent Gbagbo, et le candidat du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), Alassane Ouattara - à s'abstenir de déclarations et d'actes pouvant déclencher des violences politiques et ethniques qui risquent de remettre en cause le processus électoral et plonger le pays dans le chaos.

Ces derniers jours ont été marqués par une escalade verbale entre les deux candidats qui se sont mutuellement accusés d'être responsables de l'introduction de la « *violence politique* » dans le pays.

Le vendredi 19 novembre 2010, des affrontements violents ont éclaté entre des membres de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) - syndicat étudiant considéré comme proche de la LMP - et des jeunes du RHDP, à proximité du siège du RHDP, dans le quartier de Cocody, à Abidjan. Un journaliste français, travaillant en Côte d'Ivoire, a été pris à parti et agressé violemment par des membres présumés de la FESCI et a dû être hospitalisé pour des soins. Les forces de l'ordre présentes ont mis du temps à intervenir pour mettre fin aux échauffourées, laissant suggérer un parti pris en faveur des éléments de la FESCI. Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées.

Cette hausse de la tension est inquiétante et peut remettre en cause la fragile stabilité de la Côte d'Ivoire en cas de nouvelles violences à caractère politique ou ethnique. Nos organisations ont pris connaissance de tracts appelant à des violences xénophobes, notamment un « *appel aux peuples du Grand-Ouest* » qui affirme que « *l'heure de la grande vengeance a sonné* » et que « *l'heure est venue de récupérer nos terres* ». Ce genre d'appel à la haine est intolérable et leurs auteurs doivent répondre de leurs actes devant la justice.

.../...

A l'occasion du « *face à face* » télévisé prévu jeudi 25 novembre au soir, les deux candidats devront respecter le code de bonne conduite signé par leurs partis respectifs en 2008 sous l'égide des Nations unies et tenir des propos mesurés, modérés et sans provocations. Nous les exhortons à appeler la population et particulièrement la jeunesse et les étudiants, au calme et à préparer leur électorat au fait qu'une défaite électorale est possible.

Nos organisations appellent dans le même temps les autorités ivoiriennes à :

- accorder une place centrale à la protection des droits humains avant, pendant et après la tenue du scrutin ;
- veiller à ce que tous les citoyens ivoiriens puissent participer librement et sans intimidation au second tour des élections ;
- appeler les médias et les journalistes ivoiriens à un traitement professionnel de l'information et de la couverture électorale et au respect des règles d'éthique et de déontologie ;
- rappeler clairement aux forces de sécurité qu'elles ne doivent en aucun cas intervenir dans le processus électoral ni commettre de violations des droits humains, et les avertir qu'elles seraient amenées à rendre comptes de leurs actes devant la justice si elles en commettaient.

Nos organisations appellent également la communauté internationale qui a déployé de grands efforts afin de ramener la paix en Côte d'Ivoire et d'assurer un bon déroulement de ce scrutin à indiquer clairement qu'elle ne tolérera pas la perpétration de violations des droits humains et demandera des comptes aux responsables de tels actes.

Le futur chef de l'État devra, quant à lui, être le garant d'un respect scrupuleux des droits fondamentaux des Ivoiriens. Il devra, à cet effet, promouvoir des réformes dans le domaine des droits humains, notamment pour mettre en place des mécanismes nationaux de justice indépendants et impartiaux visant à traduire en justice les personnes soupçonnées d'avoir commis de graves atteintes aux droits humains.

Contact :

- Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-France) - Clément Boursin, responsable des programmes Afrique, clement.boursin@acatfrance.fr, Tél : 01.40.40.02.11
- Amnesty International - Salvatore Saguès, chercheur Afrique de l'Ouest, ssagues@amnesty.org, Tél : 01.53.38.65.50
- Fédération Internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT) - Marie-Jo Cocher, secrétaire exécutive, mj.cocher@fiacat.org, Tél : 01.42.80.01.60